

Plan apparent au sein du devoir ?

Par **swindle**, le 22/08/2021 à 17:49

Bonjour,

Je vais sûrement poser une question assez risible, mais elle me paraît encore obscure alors je préfère la poser ici : le plan doit-il être apparent pour la dissertation, le commentaire d'arrêt, ainsi que pour le commentaire de texte ? Le cas échéant, est-ce que cela signifie bel et bien que l'intitulé de chaque partie et sous-partie doit être écrit tel quel sur le devoir ?

ex :

I. [Intitulé]

(chapeau)

A. [Intitulé]

(développement)

(transition)

II. [Intitulé]

etc..

Je vous remercie infiniment pour votre éventuelle réponse.

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le 23/08/2021 à 07:06

Bonjour

C'est une très bonne question !

Je me souviens qu'au lycée notamment en SES, on nous apprenait à faire des dissertations sans plan apparent. Je n'ai d'ailleurs jamais compris ce concept

Or, en fac de droit, la plan doit apparaître !

Je fais cette précision chaque année à mes étudiants afin d'éviter qu'ils perdent bêtement des points. L'organisation du plan et sa cohérence compte dans la note finale. Cela nécessite que la plan apparaisse clairement sur la copie.

Et pour ce qui de l'organisation du plan d'une dissertation ou d'un commentaire d'arrêt, il faut **toujours** faire deux parties avec deux sous-parties chacune (en revanche pour le commentaire de texte c'est plus souple).

Comme vous l'avez compris, il faut faire des chapeaux introducteurs au début de chaque partie et des transitions entre chaque partie / sous-partie.

Bien évidemment, il faut faire une introduction (je vous laisse voir nos méthodologies) mais pas de conclusion.

Par **swindle**, le **28/08/2021** à **17:01**

Bonjour,

Entendu, je vous remercie de votre réponse claire et concise.

J'aurais également une autre question à poser sur ce topic : en matière de dissertation, lorsque le sujet est posé sous la forme d'une question, peut-on reprendre celle-ci au titre de notre problématique, ou bien notre problématique doit-elle consister en une autre question que celle posée par le sujet ?

Je vous remercie pour votre éventuelle réponse.

Bonne fin de journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/08/2021** à **12:57**

Bonjour

Alors dans ma fac, on m'a toujours dit que lorsque que le sujet est sous forme de question, on ne peut se contenter de reprendre l'intitulé de son sujet comme problématique. Il faut essayer

de le reformuler. C'est donc que je dis à mes étudiants.